... [illegible] seraient rouvertes à notre bétail, ... [illegible] que la maladie sera bientôt ... de notre territoire. (Applaudissements.)

M. de Villebois-Mareuil demande à M. le Ministre si la fièvre aphteuse existe encore au marché de La Villette.

Est-il vrai qu'il n'y ait que cinq vétérinaires dans ce marché ?

M. le Ministre a le devoir de prescrire toutes les mesures nécessaires pour que notre cheptel soit à l'abri de toutes critiques de la part de l'étranger. (Applaudissements).

Déclaration du général Picquart

M. le Général Picquart, ministre de la guerre, répondant à M. Emperour, dit que le ministère de la guerre a pris toutes les mesures sanitaires indispensables pour empêcher la propagation de l'épizootie.

L'année dernière, le général Galliéni, lors des manœuvres du 14e corps dans la région des Alpes, a recommandé d'acheter les animaux sur place et de s'assurer de leur provenance.

C'est là une sage mesure qui n'a pas les inconvénients graves qu'aurait la suppression absolue des manœuvres. (Très bien ! très bien !)

L'administration de la Guerre a fait tout son devoir. (Applaudissements).

M. Castillard dit qu'il n'a porté à la tribune que des faits portés à la connaissance de l'étranger par le bulletin sanitaire du ministère de l'Agriculture.

L'essentiel est de faire connaître aux agriculteurs les obligations qui leur incombent en vue de préserver le troupeau national. (Applaudissements.)

M. Germain-Perier. — Il faut avant tout rouvrir les frontières qui ont été fermées.

M. Emperour prend acte des déclarations du gouvernement qui lui donnent satisfaction pour l'avenir. (Très bien, très bien).

M. le président dit qu'il n'a pas reçu d'ordre du jour.

L'incident est clos.

L'élection de M. Ferri de Ladre est validée par 343 voix contre 146.

La discussion de l'élection de M. Guilloteaux, à Lorient, est renvoyée à une séance ultérieure.

Le Budget de l'Agriculture

On reprend la discussion du budget de l'agriculture.

M. Engerand a la parole sur le chapitre 39. Il critique l'administration des haras et regrette les économies réalisées sur la nourriture des étalons.

M. Ruau, ministre de l'Agriculture, estime exagérées les critiques de M. Engerand et justifie la diminution des rations par la nécessité d'économies. Il affirme, au surplus, l'excellente santé des étalons.

M. Quesnel se déclare satisfait de ses explications et M. Fernand David, rapporteur, critique le système de soumissionnement employé par l'administration et qui écarte les petits cultivateurs.

Après ces explications, les chapitres 39 et 40 sont adoptés.

Sur le chapitre 41 (remonte des haras), M. Engerand demande un relèvement sur le crédit.

Après un échange d'observations entre MM. Berteaux, Mando, Caillaux et Ruau, la Chambre décide de relever le crédit de 500,000 francs affecté à l'amélioration de la race chevaline.

Il est entendu que cette somme sera prélevée sur les fonds du pari mutuel.

M. le Président fait connaître que M. Testing est nommé membre du Comité consultatif des assurances sur la vie.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi matin.

La séance est levée à 6 h. 35.

Physionomie de la Chambre

La Chambre a discuté aujourd'hui, au début de la séance, différentes interpellations de MM. Castillard et Emperour au sujet de la propagation de la fièvre aphteuse. M. Castillard s'est plaint de l'organisation du marché de la Villette et de l'application irrégulière des réglementations sur les animaux.

Le ministre de l'Agriculture a promis de faire observer à l'avenir les réglementations d'une façon plus stricte. Il prendra des mesures spéciales pour les bestiaux qui voyagent.

La Chambre, après avoir validé l'élection de M. Ferri de Ladre, a repris la discussion du budget de l'agriculture. Signalons le dépôt d'une proposition de M. Quilbeuf, modifiant la loi récemment adoptée sur l'augmentation de l'indemnité parlementaire.

Nouvelles Parlementaires

L'élection de M. de Castellane

La sous-commission du 1e bureau, qui examine le dossier de l'élection de Castellane (Basses-Alpes), va demander l'audition de M. Escande, qui fut candidat dans la circonscription et qui conteste l'élection.

Réduction du nombre des représentants

M. Boyet vient de déposer sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant au rétablissement du scrutin de liste et à la réduction du nombre des députés à 300, et des sénateurs à 150.

L'augmentation de l'indemnité législative

M. Quilbeuf, député de la Seine-Inférieure, vient de déposer une proposition tendant à ce que l'augmentation de l'indemnité parlementaire votée il y a quelques jours n'ait d'effet qu'à partir de la prochaine législature en 1910.

Dans l'exposé des motifs, M. Quilbeuf fait valoir que les membres de la Chambre actuelle n'avaient pas le droit de stipuler pour eux-mêmes et de modifier les conditions dans lesquelles ils ont été élus il y a quelques mois, sans consultation préalable du corps électoral.

L'abolition de la peine de mort

La Commission de la réforme judiciaire s'est prononcée par 8 voix contre 2, pour l'abolition de la peine de mort à laquelle serait substitué l'internement perpétuel dans une maison de force, avec le régime spécial appliqué à ceux qui sont condamnés à la réclusion.

M. Cruppi a été nommé rapporteur.

TENTATIVE DE MEURTRE contre M. Merlou

Paris, 26 novembre.

Ce soir, à 5 heures 35, Mme Jeanne Dellemagne, dite Addey, artiste dramatique, demeurant à Viroflay, a rencontré M. Merlou, ancien ministre des Finances, accompagné d'une dame, à l'angle de la rue de Grammont et du boulevard des Italiens. Mme Dellemagne sortit brusquement un revolver de son réticule et tira quatre coups sur M. Merlou. Celui-ci a été atteint au mollet droit.

Après avoir reçu des soins dans une pharmacie, le blessé a été transporté à son domicile. Au surplus, la blessure de M. Merlou est légère.

Quant à la meurtrière, elle a été arrêtée.

A l'Union des Sociétés de gymnastique

Paris, 26 novembre.

L'Union des Sociétés de gymnastique de France donnait dimanche soir, à l'Hôtel Moderne, un banquet à l'occasion de la clôture de son Congrès et pour fêter les récentes nominations dans la Légion d'honneur de plusieurs de ses membres. Trois cents personnes environ y assistaient. M. Henri Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, présidait. Citons parmi les autres convives : MM. Dron et Cosnier, députés.

Au dessert, M. Cazalet, président de l'Union, a porté la santé des gymnastes étrangers et des camarades récemment décorés. Puis, après des discours de M. Cuperus, président du bureau des fédérations européennes ; de MM. Wechmar, vice-président de l'Union, et Duvillier, président du Comité d'organisation de Tourcoing ; de M. Dron, député et maire de Tourcoing ; de M. Rochefort, délégué de Clermont-Ferrand, où aura lieu, l'an prochain, le Congrès, M. Chéron a prononcé un discours très applaudi.

La Production de la Houille

Londres, 26 novembre.

Une statistique qui vient d'être publiée à Londres donne les chiffres suivants des cinq principaux pays producteurs de houille, pour l'année 1905 : la Grande-Bretagne, 236.129.000 tonnes ; l'Allemagne, 119.349.000 ; la France, 34.778.000 ; la Belgique, 21.506.000, et les Etats-Unis, 350.821.000 tonnes.

Les chiffres pour la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la France et les Etats-Unis accusent une augmentation sur toutes les années précédentes ; la Belgique, seule, donne un chiffre en diminution.

Le Repos Hebdomadaire

Les gens de maison

Paris, 26 novembre.

M. Viviani, ministre du Travail, a reçu ce matin un certain nombre de délégations ouvrières et patronales qui sont venues exposer leurs vues sur l'application de la loi sur le repos hebdomadaire.

Parmi ces délégations, il convient de noter les délégués des gens de maison qui veulent à leur tour bénéficier des avantages de la loi.

M. Viviani a promis d'étudier leur cas particulier.

Les manifestations de dimanche

Paris, 26 novembre.

La Fédération des commerçants détaillants de Paris a essayé de jeter l'équivoque sur les causes de la mort du fabricant de meubles du faubourg St-Antoine, décédé subitement à la suite d'une discussion avec un de ses employés. La Fédération a prétendu qu'une bande de manifestants avait pénétré dans le magasin du commerçant qui avait été terrorisé. Aussi, un voisin du défunt, à la lecture de la note de la Fédération, s'est écrié : « Est-il permis de raconter des histoires pareilles ? ».

Feuillets Dunkerquois

Folie contagieuse. — A Coudekerque-Branche. — L'Adjoint spécial. — Echo des inventaires

Dunkerque, 25 novembre.

Un véritable vent de folie, folie qui incite les hommes et les choses à se séparer, sévit actuellement sur l'arrondissement de Dunkerque. Sans m'arrêter aux nombreuses unions matrimoniales légalement dissoutes, sans même effleurer le sujet plus scabreux des séparations extra-légales dont le reportage constitue la monnaie courante des gralots du journal réactionnaire de Dunkerque, je ne mentionnerai à la fin de ces lignes qu'un incident de cette fameuse séparation de l'Etat et des Eglises dont on vous entretient journellement, et j'arriverai tout de go au cas particulier de la section B de Coudekerque-Branche, sérieusement contaminée à la suite d'une inoculation du virus séparatiste par l'adjoint spécial de cette section, l'inaffable Amand Sansen dit « La M... élasse ».

L'instruction de cette importante affaire n'en est qu'à ses débuts et j'aurai vraisemblablement à y revenir plus tard. Je n'entends aujourd'hui qu'en faire connaître la genèse pour permettre à chacun de se faire une opinion.

Permettez-moi d'abord de vous présenter le principal personnage si connu déjà dans l'arrondissement : Amand, dont les débuts furent plutôt modestes (on assure qu'il fut d'abord garçon de courses chez un apothicaire, puis agent de police) est, après de nombreux avatars, devenu aujourd'hui brasseur, camionneur, conseiller municipal, adjoint spécial, entrepreneur de culte catholique et se livre même, si on en croit la rumeur publique, à d'autres occupations qu'il serait fastidieux d'énumérer. Toutes les cordes de son arc, il les a tendues par amour du lucre, dominante de son tempérament, vers un but unique : l'argent ; elles lui ont permis de s'arrondir corporellement et foncièrement et l'ancien « cotre » est aujourd'hui un superbe ventru, haut en couleurs, propriétaire d'un bon tiers des terrains de la section B.

Lorsqu'il jeta son dévolu sur cette section, notre homme avait son plan : créer de toutes pièces une commune nouvelle, « St-Amand-les-Folus », c'est qu'en effet, on centuplait la valeur des terrains en plaçant au bon endroit certaines rues et certains édifices qu'il entrevoyait dans son rêve. Et ce rêve, il le poursuit depuis dix ans, avec une opiniâtreté digne d'un meilleur sort.

On devine aisément quelles pirouettes politiques Amand, brasseur... d'affaires, fit exécuter à l'autre Amand, pauvre conseiller municipal et adjoint spécial, qu'il plaçait fatalement et toujours dans l'opposition : Sous la municipalité réactionnaire, Bouvarlet Amand fut républicain ; il devint socialiste farouche sous le proconsulat progressiste Dickson, pour terminer aujourd'hui, en face d'une municipalité radicale-socialiste, dans la plus réactionnaire et cléricale des intransigeances. Ses dernières convictions (?), il les a même poussées jusqu'à faire de ses deniers ériger une église dont il est devenu le plus zélé et le plus ponctuel paroissien. Toutes ces fluctuations ont suivi naturellement celles du baromètre de son intérêt.

C'est en 1899 qu'Amand fit sa première campagne séparatiste. Le Conseil général lui avait servi un enterrement hors classe et on croyait l'affaire enterrée lorsque notre homme, né malin, pensa le moment propice de l'exhumer. Il y parvint par un vœu que déposa M. Guilloin au cours de la dernière session, non sans l'avoir fait avaliser par MM. Claeys et Outters qui n'y « virent que du bleu ».

⁂

Et la procédure administrative est recommencée.

La première formalité : l'enquête, vient d'être close. Je n'en connais pas encore les résultats, mais je serais bien surpris s'ils ne tournaient pas à la confusion d'Amand dit « la Mélasse ».

Je me réserve d'ailleurs de reprendre cet intéressant sujet lorsque les documents officiels seront connus et me permettront de renseigner exactement mes lecteurs.

⁂

Les inventaires, ces manifestations du mal de séparation, sont terminés dans l'arrondissement de Dunkerque. Ce sont les églises de Leffrinckoucke, Ghyvelde et Bray-Dunes qui ont clôturé les opérations. Un seul incident, plutôt réconfortant, hâtons-nous de le dire, s'est produit au cours de la dernière journée : Un bataillon du 110e d'infanterie opérait dans cette commune. Il avait à sa tête M. le commandant Grumbach, cet officier supérieur dont nous signalions dans de récents feuilletons l'heureuse initiative de conférences agricoles. Le bataillon sortait de la gare pour se diriger du côté de l'église, lorsqu'un nommé Arbeltier, receveur à la gare de Ghyvelde, s'écria en parlant du commandant : « C'est honteux ! Il devrait bien enlever sa croix pour faire ce métier-là. »

M. le commandant Grumbach, entendant ces paroles, sauta de son cheval, et s'adressant au manifestant, le tança d'importance en lui faisant observer que la loi est la loi et que les Français ont le devoir strict de s'y conformer.

Procès-verbal fut dressé par la gendarmerie et le bouillant receveur se rendra compte à bref délai qu'on n'insulte pas impunément un officier français.

Mais ce que tous les républicains retiendront de cet incident, banal en soi, est l'attitude de M. le commandant Grumbach ; elle les consolera de celle de ce capitaine cagot refusant, à Hazebrouck, d'exécuter une réquisition.

Dans l'armée, l'idée marche à grands pas.

⁂

Un lapin qui a de l'estomac et la conscience large, c'est le correspondant du *Figaro* à Dunkerque. (Voir n° du 23).

D'après lui, les péripéties de l'inventaire à Bray-Dunes furent particulièrement poignantes, avec !!! — Les vieux matelots (ça fait toujours très bien les vieux matelots), essuyaient du revers de leurs manches de cuir les larmes ruisselant sur leurs joues basanées ! Littéralement ils mangeaient, comme on dit, leur vieux sang de corsaire, le seul qui puisse couler dans les veines d'un vieux matelot de Bray-Dunes. Et il y avait de quoi : Pensez donc, huit régiments les tenaient en respect !

Cet abracadabrant canard me rappelle les 30 macchabées de la grève de 1902, dont un député gobeur conta à la Chambre l'étourdissante odyssée. Le lancement de ce canard se fit alors du même chantier.

Et cependant, si mes souvenirs sont exacts, Dunkerque n'est pas au Midi ?

Que la vérité est moins dramatique, jugez-en :

D'une part, les huit régiments comprenaient exactement 91 hommes. — D'autre part, votre serviteur se trouvait à Bray-Dunes, et, malgré ses yeux de trente ans, n'a pas aperçu même la queue d'un vieux marsouin ; ceci pour la raison bien simple que la plupart des marins jeunes et vieux étaient à la pêche et que ceux qui se trouvaient à terre se f... ichaient de l'inventaire comme d'une sardine et qu'ils sont restés chez eux. Ils ont eu bien raison.

Gustave C.

Commandez de suite vos

CARTES DE VISITE

à l'Imprimerie du *Progrès du Nord*

Rue de Béthune, 27, LILLE

HATEZ-VOUS !

LA RÉGION

Un homme sous un tramway A ROUVIGNIES

Mort instantanée de la victime

Dimanche, à 8 heures du soir, le tramway venant de Valenciennes à Denain passait derrière le château Schneider, lorsque M. Adrien Delmotte, 45 ans, originaire de Gand, se jeta sur les rails.

Le mécanicien stoppa sur une distance d'à peine 1 mètre 50 ; néanmoins, M. Delmotte se trouva engagé sous les roues et eut les deux jambes coupées près du genou et la tête réduite en bouillie.

LA FIÈVRE APHTEUSE

L'épidémie s'accroît — Le foyer d'infection de la Villette — Une protestation du syndicat agricole de Lille

On a vu plus haut que la Chambre des députés a été saisie d'une interpellation sur l'extension de la fièvre aphteuse par les animaux provenant du marché de La Villette. Malgré les affirmations optimistes du Ministre de l'Agriculture, l'épidémie continue à sévir avec intensité dans notre région, et M. Georges Potié, président du Syndicat agricole de l'arrondissement de Lille, vient d'adresser à ce sujet la pétition suivante au Préfet du Nord :

Monsieur le Préfet du Nord,

à Lille.

J'ai l'honneur de vous transmettre une plainte que je viens de recevoir d'un groupe de cultivateurs de l'arrondissement de Lille au sujet du développement rapide de la fièvre aphteuse.

Au mépris de l'arrêté préfectoral, les bestiaux circulent, paraît-il, continuellement par des chemins côtoyant des pâturages ou stationnent des animaux atteints de cette maladie.

D'autre part, on affirme que les bestiaux venant du marché de la Villette sont dirigés trop rapidement dans les pâturages de Lambersart, qui deviennent un véritable foyer de contagion à la porte de Lille.

Il est à remarquer, du reste, qu'à chaque épidémie de ce genre, les pâturages de Lambersart, qui reçoivent journellement des bestiaux de la Villette, sont immédiatement contaminés.

Il est bien regrettable, Monsieur le Préfet, que cette terrible épidémie, qui cause d'énormes ravages dans les étables des nourrisseurs et des laitiers des environs de Lille, ne soit pas rigoureusement combattue par des mesures à la fois plus sévères et plus efficaces.

Le syndicat de l'alimentation au Marché de la Villette est donc bien puissant pour qu'il ne soit pas possible d'empêcher toute expédition sur Lille des bestiaux de ce marché où la fièvre aphteuse règne à l'état latent... ?

Il y a plus de trois mois que les journaux ont signalé l'intensité de cette maladie audit marché de la Villette, et ils en ont, à tort ou à raison, attribué l'origine au département des Deux-Sèvres.

Si depuis cette époque des mesures des plus sévères, de prohibition même, avaient été prises contre tout arrivage à Lille des bestiaux de la Villette, le département du Nord aurait été épargné.

Malheureusement, les mesures de précaution prescrites par vos arrêtés préfectoraux ont été inefficaces et bientôt la fièvre aphteuse qui gagne fortement de jour en jour dans l'arrondissement de Lille va se répandre dans toute la région du Nord.

Tous les cultivateurs sont donc à la veille de se voir éprouvés de nouveau par ce terrible fléau dont ils ont tant souffert il y a quelques années.

Au nom du Syndicat agricole de l'arrondissement de Lille, permettez-moi, Monsieur le Préfet, d'attirer tout particulièrement votre attention sur ces faits, vous demandant de vouloir bien les transmettre à M. le Ministre de l'Agriculture pour que des mesures soient prises afin d'empêcher le marché de la Villette d'être un foyer d'infection pour la région du Nord.

Pourquoi le marché de la Villette ne serait-il pas transformé en simple marché d'alimentation de Paris ?

Il y a là un danger public qu'on a le tort et l'injustice de laisser se perpétuer et sur lequel je crois de mon devoir d'appeler l'attention des pouvoirs publics.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

M. Georges Potié a fait l'envoi de cette pétition à tous les députés par la lettre que voici :

Lille, le 25 novembre 1906.

Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous copie d'une pétition que je viens d'adresser à M. le Préfet du Nord, au nom du Syndicat agricole de l'arrondissement de Lille, au sujet du développement de la fièvre aphteuse dans notre région.

J'ose espérer, M. le Député, que vous voudrez bien joindre vos efforts aux nôtres pour réclamer du Parlement les mesures nécessaires pour enrayer, au plus tôt, le développement de cette épidémie et pour empêcher, à l'avenir, le marché de la Villette d'être une cause perpétuelle de contagion.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de ma considération distinguée.

G. Potié,
Président.

UN DRAME DE LA VENGEANCE à Wattrelos

A l'assaut d'un estaminet. — Cinq blessés. — A coups de revolver et de fusil

Un drame sanglant, drame de la vengeance, a mis en émoi dimanche après-midi le quartier du Moulin-Tonton, à Wattrelos.

Il y a près de quatre ans, un dangereux malfaiteur, Désiré Capart, était condamné par la Cour d'assises du Nord, à huit ans de réclusion et à dix ans d'interdiction de séjour, pour vol qualifié commis au Crétinier. Parmi les personnes qui témoignèrent contre le voleur, se trouvait M. Jules Meulebrouck, cabaretier à l'enseigne : *Au rendez-vous des Charbonniers*, route du Mont-à-Leux.

Les amis de Capart, qui avaient promis à celui-ci de le venger, cherchèrent à attirer plusieurs fois le cabaretier dans un guet-apens. L'année dernière, par exemple, pendant la nuit du 17 au 18 juillet, une bande vint faire le sac de l'estaminet de M. Meulebrouck, et y commit pour plus de 400 francs de déprédations.

Les amis de Capart revinrant à la charge dans l'après-midi de dimanche, vers trois heures. Ils étaient trois et trois ... demandèrent à boire à crédit. M. Meulebrouck refusa et bile cherchèrent son quart. Pendant son absence, les trois rôdeurs s'acharnèrent sur le mobilier et ... piano automatique, comptoir, tables et chaises.

L'un des plus audacieux, Emile Coudyser, dit « Le Bougnat », ... dans la cuisine et insulter grossièrement la cabaretière qui mangeait. Aidé d'un de ses locataires, M. Stockmann, briquetier, 34 ans, M. Meulebrouck se mit en devoir de mettre les rôdeurs à la porte. Les coups saisies par les malfaiteurs volèrent rapidement en l'air et vinrent frapper leurs protestataires ; M. Stockmann fut aussi atteint à la tête et grièvement blessé.

M. Meulebrouck réussit enfin à repousser les rôdeurs et tandis qu'ils s'éloignaient en proférant des menaces de mort, il courut chercher son fusil au premier étage.

Il était à peine de retour que les rôdeurs revenaient à la charge. Coudyser rentrait dans l'estaminet et voulait le frapper. Cependant, les deux autres, armés de volets décrochés aux maisons voisines brisaient les rideaux du cabaret.

A un moment donné, M. Meulebrouck étant aux prises avec Coudyser, trois coups de feu se firent entendre : c'était Mlle Marie Meulebrouck, 21 ans, qui venait de tirer trois coups de revolver. Coudyser blessé au bras ne demande pas son reste et s'enfuit vers la frontière.

Restaient les deux autres : M. Meulebrouck les somma de déguerpir. Comme au contraire ils devenaient de plus en plus menaçants, le cabaretier épaula par deux fois son fusil et fit feu ; chaque décharge abattit un homme. Malheureusement une femme qui passait se rendant à Mont-à-Leux reçut quelques plombs à la jambe gauche.

M. Meulebrouck reste donc maître de la situation. Les blessés, qui sont de dangereux malfaiteurs, le nommé Vermeesson Alphonse, et un sieur « La Fuite », restèrent près d'une heure sur le pavé. Puis un médecin vint les soigner à l'hôpital de Wattrelos, où on les avait enfin transportés. L'état de Vermeesson n'est pas inquiétant, mais « La Fuite » est dans une situation désespérée.

Quant à la femme qui fut blessée par mégarde, Mme Vanrostenbergh, et à M. Stockmann, le briquetier, leurs blessures sont légères.

La gendarmerie a ouvert une enquête. « La Fuite » a refusé de donner son nom, on croit cependant avoir affaire à un sieur Alfred Delerue, du Mont-à-Leux. M. Vérin, juge d'instruction à Lille, a été chargé de l'affaire. Accompagné de son greffier, M. Montagne, il est descendu à Wattrelos lundi après-midi et a entendu divers témoins et les blessés.

Empoisonnée par un rebouteux A DOUAI

Samedi, une dame d'une trentaine d'années, épouse d'un très honorable commerçant de la ville, mourait, et bientôt la bruit se répandit en ville que cette personne, qui souffrait d'une tumeur au sein, aurait été soignée par un rebouteux qui lui aurait fait ingurgiter des médicaments par lui préparés et qui auraient été cause de cette fin prématurée.

Le docteur René Fauchoux, médecin de l'état civil, appelé à constater le décès, refusa de signer le permis d'inhumer et en référa au Parquet, qui, aussitôt, ordonna l'autopsie.

Cette opération fut opérée dimanche dans la soirée et les intestins, mis en bocaux scellés, ont été déposés au Parquet.

Nous ignorons quelles sont les conclusions du rapport du médecin légiste, mais nous croyons savoir qu'un examen chimique des intestins de la défunte sera pratiqué par un professeur à la Faculté de Médecine de Lille.

L'affaire de fausse monnaie

Gantiez, cet ouvrier bijoutier parisien arrêté à Douai il y a quelque temps pour émission de fausses pièces de 5 francs, va être incessamment renvoyé devant la Chambre des mises en accusation. Cet individu, qui est considéré comme anarchiste et est affilié à la Confédération générale du travail, a choisi pour défenseur M° Gustave Hervé, l'avocat antimilitariste.

UN MINEUR ÉCRASÉ A BARLIN

Mort de la victime

Un grave accident qui malheureusement a eu des suites mortelles, s'est produit à la fosse n° 5 des mines de Nœux à Barlin.

M. Methelin Henri, 54 ans, conducteur de chevaux dans le fond de la fosse, a été tamponné par un convoi de berlines chargées de charbons et roulant seules.

Il fut projeté sous le premier véhicule, qui s'arrêta sur l'ouvrier dont le corps faisait frein ; les personnes présentes se portèrent au secours du malheureux et s'empressèrent de le dégager de cette triste position.

Le blessé fut immédiatement remonté au jour et déposé dans une salle où le médecin de la Compagnie, mandé en toute hâte, lui donna les premiers soins.

M. Methelin, qui avait les côtes enfoncées, rendit le dernier soupir avant d'arriver chez lui. Methelin laisse une veuve avec sept enfants.

61

MAMAN ROCAMBOLE

PAR

Pierre ZACCONE

— Que se sont-elles dit, je n'en sais rien, j'étais trop loin pour pouvoir recueillir quelques-unes de leurs paroles, mais il fallait que ce fût intéressant, car, en partant, la jeune fille a laissé tomber dans la main de la vieille femme une bourse qui m'a paru fort bien garnie.

— Enfin, que concluez-vous de ceci ? avait dit Mulot.

— Rien de tout, sinon que nous ferions bien de surveiller l'enfant, qui pourrait ne pas être aussi innocente que vous le croyez.

C'est sur cette dernière insinuation qu'ils s'étaient quittés.

Dunmer avait ramené Mulot jusqu'à l'hôtel où il était descendu, et il avait été à la gare, pour ne pas manquer le train du soir.

Mulot rentra chez lui pensif. Comme il passait devant le bureau de l'hôtel, il aperçut dans la pénombre un Monsieur qui était assis et qui se leva dès qu'il l'aperçut.

... un cri en le reconnaissant.

... ! dit-il, en allant vivement à lui... vous, à Fontainebleau ? Qu'y venez-vous faire ?

— C'est M. Durantin qui m'envoie : il n'a pas voulu vous écrire, et m'a chargé de vous expliquer...

— Que se passe-t-il ?

— Des choses graves... Depuis quelques jours, on a entendu des bruits dans l'hôtel de Limeseox.

— Des bruits !... Quels bruits ?...

— Le suisse n'a pu préciser, mais il croit que quelqu'un a pénétré dans l'appartement. Il ne sait qui. Mais il vous racontera la chose. M. Durantin suppose qu'on l'a appris votre absence et que l'assassin en a profité.

— Quel assassin ? Dans quel but ? C'est invraisemblable. Le suisse est un imbécile, un poltron. Il a eu peur et a cru entendre.

Lambilin eut un sourire aimable.

— C'est ce qu'a pensé M. Durantin, répondit-il ; encore a-t-il voulu voir par lui-même, et il a vu.

— Quoi ? interrogea Mulot la gorge serrée.

— Le hublot !

— Eh bien ?

— Eh bien ! Il y a de nouvelles dégradations, toutes fraîches, et il est manifeste...

Mulot poussa un profond soupir, et ses yeux devinrent hagards et fixes.

— Oh ! le diable s'en mêle, c'est sûr ! grommela-t-il ; je croyais en avoir fini avec le hublot, et voilà qu'il revient sur l'eau. Mille millions de tonnerre !

— Que devrai-je dire à M. Durantin ?

— Vous ne lui direz rien ! répliqua Mulot, car je ne resterai pas un moment de plus à Fontainebleau, et je vais partir à l'instant même.

Et, nerveux, agité, il allait s'éloigner pour profiter du train en partance, quand il revint sur ses pas.

— Un mot encore, dit Mulot ; je pars, mais vous allez rester ! — j'avais fait préparer un dîner, vous le mangerez ; ma chambre est libre, vous vous y installerez ; seulement, à partir de demain, vous surveillerez ce qui va se passer au château de la baronne des Ormelles, et tous les jours, plusieurs fois par jour même, si vous le jugez opportun, vous me ferez connaître ce qui vous semblera digne d'attention ; si quelque chose de grave survenait, le télégraphe n'a pas été inventé seulement pour les imbéciles, et vous en joueriez à votre aise. Est-ce compris ?

— Oui, patron.

— Là-dessus, je file ! bonsoir ; amusez-vous bien et surtout ne m'oubliez pas dans vos prières.

Et il se fit conduire immédiatement à la gare.

XI

Quelques jours s'étaient passés à la suite des événements que nous venons de raconter.

Mulot était rentré à Paris, et son premier soin avait été de se rendre au cabinet de M. Durantin. Ainsi que le lui avait appris Lambilin, des choses étranges s'étaient produites rue Bellechasse, et le juge d'instruction lui raconta brièvement ce qu'il tenait du suisse de l'hôtel.

Quelques jours auparavant, cet homme avait entendu du bruit dans l'hôtel, bruit vague, pour ainsi dire insaisissable, mais qui, tout de même, avait attiré l'attention de la domesticité, qui ne dormait que d'un œil depuis l'événement.

L'un des valets qui couchaient dans les communs avait, notamment, cru voir une ombre traverser le parc, et il était allé bravement se poster près de la porte qui donnait sur une petite ruelle confinant au ministère de l'instruction publique. Il y était resté en sentinelle une partie de la nuit, mais inutilement !... Seulement, le lendemain matin, il avait remarqué quelques branches d'arbustes jonchant le sable de certaines allées. Il ne s'était donc pas trompé !

Quelqu'un s'était introduit dans le jardin... Dans quel but ? Pour quelle œuvre mystérieuse..., et quel était cet homme ?

M. Durantin s'était ému : séance tenante, il avait voulu visiter l'hôtel à nouveau. Dans le premier moment, rien ne le frappa ; mais comme il allait se retirer, le hublot attira son regard, et il releva autour de son orifice quelques dégradations qui n'avaient point été signalées jusqu'alors. Il demeura stupéfait.

On avait donc pénétré dans l'appartement depuis le crime ! et on y avait pénétré par le *hublot* ! C'était invraisemblable, impossible même ; il y avait là de quoi confondre l'esprit le plus robuste.

Quand Mulot apprit de la bouche du juge d'instruction les faits nouveaux qui s'étaient accomplis, c'est à peine s'il put y croire.

Il demanda à voir, et se rendit rue Bellechasse.

L'appartement n'avait pas été ouvert depuis le double assassinat ; les clés en avaient été remises à Florence, et défense expresse lui avait été faite de s'en dessaisir.

Florence était une bonne fidèle, et l'on pouvait compter sur elle. Elle n'avait ouvert l'appartement qu'à M. Durantin, quelques jours auparavant. C'était donc la seconde fois que l'on y pénétrait quand le juge et Mulot se présentèrent.

Ils recommencèrent l'examen des lieux, et sous l'empire des impressions dont ils étaient saisis, il est à peine besoin d'ajouter que cet examen fut des plus minutieux. Au surplus, ils ne trouvèrent rien d'intéressant dans les pièces qu'ils traversèrent.

Les salons, le cabinet du comte, le boudoir de la comtesse étaient intacts. Tout au plus, dans cette dernière pièce, Mulot crut-il remarquer qu'un meuble de Boule d'un travail exquis et du plus pur Louis XV avait été légèrement dérangé et qu'il n'occupait pas la place précise que symétriquement il eût dû occuper. Mais ce détail était de peu d'importance — il le pensa du moins — et ne s'y arrêta pas autrement.

D'ailleurs, il avait hâte d'arriver au cabinet de toilette, et dès qu'il en eut franchi le seuil son regard alla vers le « hublot ».

Ce qu'on lui avait dit était vrai ! autour de l'étroite ouverture, certaines parties du mur étaient fraîchement dégradées, et au-dessous du « hublot » une poussière mêlée de graviers faisait des taches blanches sur le parquet et le long de la plinthe.

Quelqu'un avait passé par là tout récemment, cela était décidément de la dernière évidence.

Mulot se tourna bouleversé vers le juge.

— Eh bien ? dit celui-ci avec gravité.

— Monsieur le juge avait raison, répondit l'agent ; voilà certes qui est renversant.

— On s'est introduit par ce « hublot ».

— C'est impossible ! matériellement impossible.

— Cependant...

— Cependant, il y a des traces manifestes, je comprends ce que vous voulez dire, mais je suis bien près de partager maintenant l'opinion de l'agent américain et de croire que nous avons affaire à quelque criminel qui veut nous dérouter. Dans quel but ? on ne l'aperçoit pas ; seulement, il n'a pas affaire non plus à des imbéciles, et nous aviserons.

(A suivre).

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR
90, Rue Nationale, Lille.